

CD 08

## Le RIFSEEP: en Off on vous explique après la rencontre de mardi 15 octobre

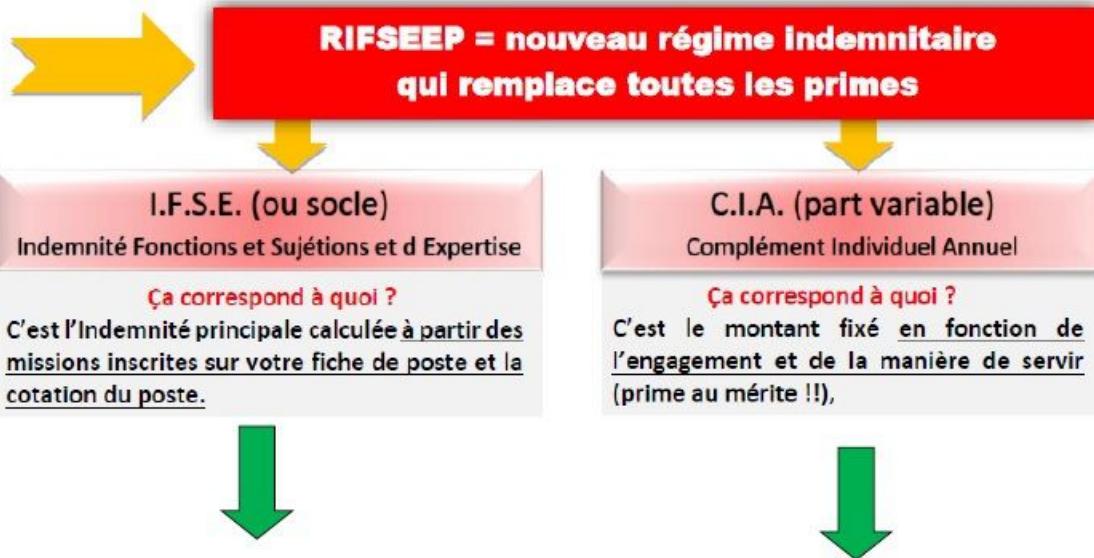
#Rémunération #CD08



Les montants d'IFSE proposés par la collectivité sont inférieurs a ceux prévus par les textes réglementaires

# RIFSEEP

## En off, on vous explique



**Les montants de l'IFSE définis par la collectivité sont très inférieurs à ceux autorisés par les textes réglementaires.**

Enfin pas pour tous !....

- Les groupes de fonction les plus hauts (G1 ; G2) : DGA, Directeurs auront un Régime Indemnitaire (32000€/an) correspondant à 75% du plafond maximum autorisé

Alors que....

- Les groupes de fonction les plus bas (G8 ; G9) : agent d'entretien, agent d'accueil, instructeur administratif auront un Régime Indemnitaire (2790€/an) correspondant à 25% du plafond autorisé.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même, mais là ils ne se cachent plus !

Et si vous percevez un IFSE supérieur à un montant médian que la DRH seule a calculé, ce qui sera le cas de la majorité des agents : votre RI sera conservé (indemnité de garantie), mais à chaque augmentation (échelon, avancement...) votre RI diminuera d'autant, pour « coller » à la moyenne !

En conséquence, ce nouveau régime indemnitaire s'effectuera au détriment de la carrière et de la rémunération des agents, dans un contexte de blocage des salaires et de déconsidération des agents publics.

**Vous êtes malade....votre prime va baisser ou être supprimée !**

C'est une décision propre au Conseil Départemental qui ne relève d'aucune obligation légale....

**Qu'on ne s'y trompe pas, cette mesure contre les malades va avant tout frapper les plus fragiles, les plus âgés, les femmes.**

**Cela s'appelle de la discrimination...**

La CGT du Conseil Départemental des Ardennes demande à ce que le CIA soit inclus dans Le Régime Indemnitaire Socle et ne soit pas utilisé comme un outil supplémentaire de « *management sportif des collaborateurs* ».

RIFSEEP : un traitement inéquitable



La CGT exige de vraies négociations.

Jusqu'à présent, 2 réunions qui se sont limitées au *minimum syndical* et à des présentations de décisions déjà prises.

A nouveau, l'Administration nie la représentation du personnel et a travers elle, méprise ses agents.

Les élus et l'Administration nous font les poches

